

TOURNÉS vers **l'avenir**

Investir en vue d'atteindre zéro émission nette

FÉVRIER 2022

 **Investissements** **RPC**

Section I : Changements climatiques : Notre engagement en matière d'atteinte de zéro émission nette

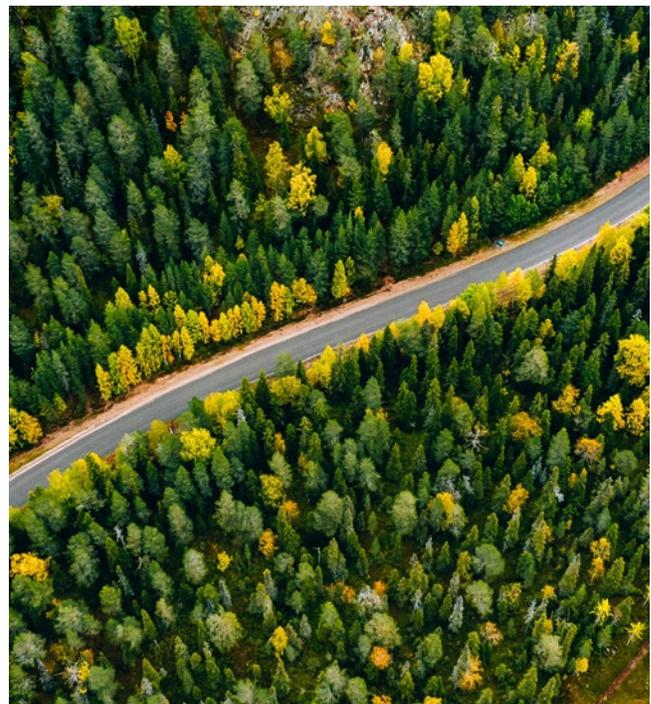
Alors que le monde se dirige vers l'atteinte de zéro émission nette, chez Investissements RPC, nous cherchons à gérer les risques de placement et à investir de façon à saisir et à soutenir les occasions de création de valeur qui se présenteront à mesure que la société s'efforcera de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'ensemble de l'économie.

Nous croyons que le rendement de notre portefeuille sera influencé par la mesure dans laquelle il s'adaptera à l'économie mondiale sur la voie de l'atteinte de zéro émission nette. Par conséquent, nous croyons qu'il est dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires du Régime de pensions du Canada de maintenir le portefeuille à zéro émission nette et de mener à bien notre mandat. **Nous nous engageons à ce que notre portefeuille et nos opérations soient neutres pour l'ensemble des émissions de GES d'ici 2050.**

Ce choix proactif s'inscrit dans la continuité de la longue et fructueuse feuille de route d'Investissements RPC en matière d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, y compris les changements climatiques, dans ses activités de placement afin de générer des rendements financiers durables.

Notre stratégie de placement est conçue pour remplir notre mandat de maximiser les rendements tout en évitant des risques de pertes indus, en tenant compte des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du RPC ainsi que sur son aptitude à s'acquitter de ses obligations financières. Nous pensons que la transition vers une économie globale créera à la fois des opportunités et des risques d'investissement. Nous sommes d'avis que l'intégration de facteurs comme les changements climatiques et la transition vers l'atteinte de zéro émission nette dans notre processus décisionnel nous aidera à créer de la valeur durable.

Nous avons pris la décision de rendre notre portefeuille et nos opérations neutres d'ici 2050, après une analyse rigoureuse des meilleures données et des informations disponibles aujourd'hui, et ce, dans une optique très pragmatique. La réalisation de notre engagement en matière d'atteinte de zéro émission nette sera effectuée conformément à nos Principes relatifs aux changements climatiques (voir « [Section II : Notre façon d'investir en vue de l'atteinte de zéro émission nette](#) »). Ces principes soulignent que pour soutenir la transition de l'économie dans son ensemble, une approche sophistiquée à long terme est nécessaire. Notre chef du développement durable travaillera en étroite collaboration avec notre président et chef de la direction ainsi que notre chef des placements pour veiller à ce que nous maintenions une approche globale et transversale en matière de durabilité et à ce que nous respections notre engagement à l'égard de l'atteinte de zéro émission nette.



QU'EST-CE QUE L'ATTEINTE DE ZÉRO ÉMISSION NETTE?

L'atteinte de zéro émission nette consiste à réduire autant que possible les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine au sein de l'économie mondiale. Toutes les émissions de gaz à effet de serre restantes devraient alors être compensées par l'élimination d'une quantité équivalente d'émissions, au moyen de solutions technologiques ou axées sur la nature.

Les mesures que nous prenons pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050

Nous nous tenons responsables de notre engagement à l'égard de l'atteinte de zéro émission nette en prenant les mesures suivantes. Nous évoluerons et élargirons la portée de nos plans au fil du temps.

- Nous continuerons d'investir et d'exercer notre influence sur l'ensemble de l'économie en tant qu'**investisseurs actifs**, plutôt que par le biais d'un désinvestissement généralisé.
- Nous atteindrons **carbonneutralité** pour nos opérations internes d'ici la fin de l'exercice 2023.¹
- Nous nous attendons à ce que notre investissement de 67 G\$ dans des **actifs verts et liés à la transition** augmente de façon à s'établir à au moins 130 G\$ d'ici 2030.²
- Nous renforcerons notre nouvelle **approche de décarbonisation des placements** qui vise à obtenir des rendements intéressants en une réduction des émissions et une transformation opérationnelle dans des secteurs à fortes émissions. Voir [Investir pour soutenir les progrès vers un avenir sobre en carbone dans l'ensemble de l'économie](#).

Dans le cadre de ce parcours, nous adhérons à notre pratique de longue date en matière d'ouverture et de transparence, notamment en ce qui a trait à la cohérence et à la régularité du partage d'information avec nos parties prenantes. Nous chercherons à accroître la portée de notre divulgation à mesure que des données et des mesures pertinentes deviendront disponibles et que notre réflexion évoluera. Nous continuerons également de produire des analyses et des recherches qui, selon nous, nous permettront de contribuer à la conversation mondiale sur l'amélioration de la mesure et la gestion du risque climatique, ainsi que d'investir dans des occasions intéressantes qui se présenteront sur la voie de l'atteinte de zéro émission nette.

Notre engagement est fondé sur la base et en fonction de nos attentes à savoir que la communauté mondiale continue de progresser vers l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Ces progrès comprennent l'accélération et le respect des engagements pris par les gouvernements, les progrès technologiques, l'atteinte des cibles des entreprises, les changements dans les comportements des consommateurs et des entreprises, et l'élaboration de normes mondiales en

matière de communication de l'information et à l'égard des marchés du carbone, qui seront tous nécessaires pour nous aider à respecter notre engagement. Nous nous engageons à garder une longueur d'avance sur les événements qui auront une incidence sur la trajectoire de notre portefeuille vers zéro émission nette.



COMMENT EST-CE QUE INVESTISSEMENTS RPC RENDRA COMPTE DE NOTRE PROGRÈS VERS L'ATTEINTE DE ZÉRO ÉMISSION NETTE?

Les parties prenantes sont en mesure d'évaluer clairement la progression des placements de la caisse vers l'atteinte de zéro émission nette dans notre [Rapport annuel sur l'investissement durable](#), dans lequel nous présentons plusieurs mesures d'émissions, dont notre empreinte carbone. En ce qui a trait à l'empreinte carbone de la caisse, nous ne prévoyons pas de baisse linéaire des émissions, surtout compte tenu du fait que nous investissons pour aider les sociétés et les secteurs qui génèrent de la valeur à faire la transition. Toutefois, notre objectif pour 2050 est clair.

1. Pour les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 et pour les émissions liées aux voyages d'affaires, qui sont de portée 3.

2. Données au 31 décembre 2021. Nous en sommes arrivés à notre définition des actifs verts et des actifs liés à la transition en tenant compte de différents cadres et taxonomies, y compris la taxonomie de l'UE. Nous considérons qu'un actif est vert lorsqu'au moins 95 % de ses revenus peuvent être classés comme provenant d'activités vertes, selon l'International Capital Markets Association. Nous considérons qu'il s'agit d'un actif de transition s'il a annoncé son engagement à l'égard de l'atteinte de zéro émission nette assorti d'une cible et d'un plan crédibles et qu'il contribue de façon importante à la réduction des émissions mondiales.

Le chemin à parcourir

Composer avec les risques et les occasions que présente la transition de l'économie dans son ensemble, comme l'exigent les changements climatiques, sera un défi de taille du 21^e siècle. Les décideurs, les organismes de réglementation, les dirigeants d'entreprises, les conseils d'administration, les investisseurs et les citoyens devront faire preuve de courage et de compétences extraordinaires. Nous joignons nos forces aux efforts déployés non seulement à titre de fournisseur de capitaux, mais aussi en tant que partenaire financier mettant à contribution son expérience, son savoir-faire et ses ressources financières.

Nous sommes résolus à apporter notre contribution afin d'aider à assurer la sécurité et la solvabilité du Régime de pensions du Canada pour les générations à venir, ainsi qu'à réaliser notre mandat statutaire.

Sectioion II : Notre façon d'investir en vue d'atteindre zéro émission nette

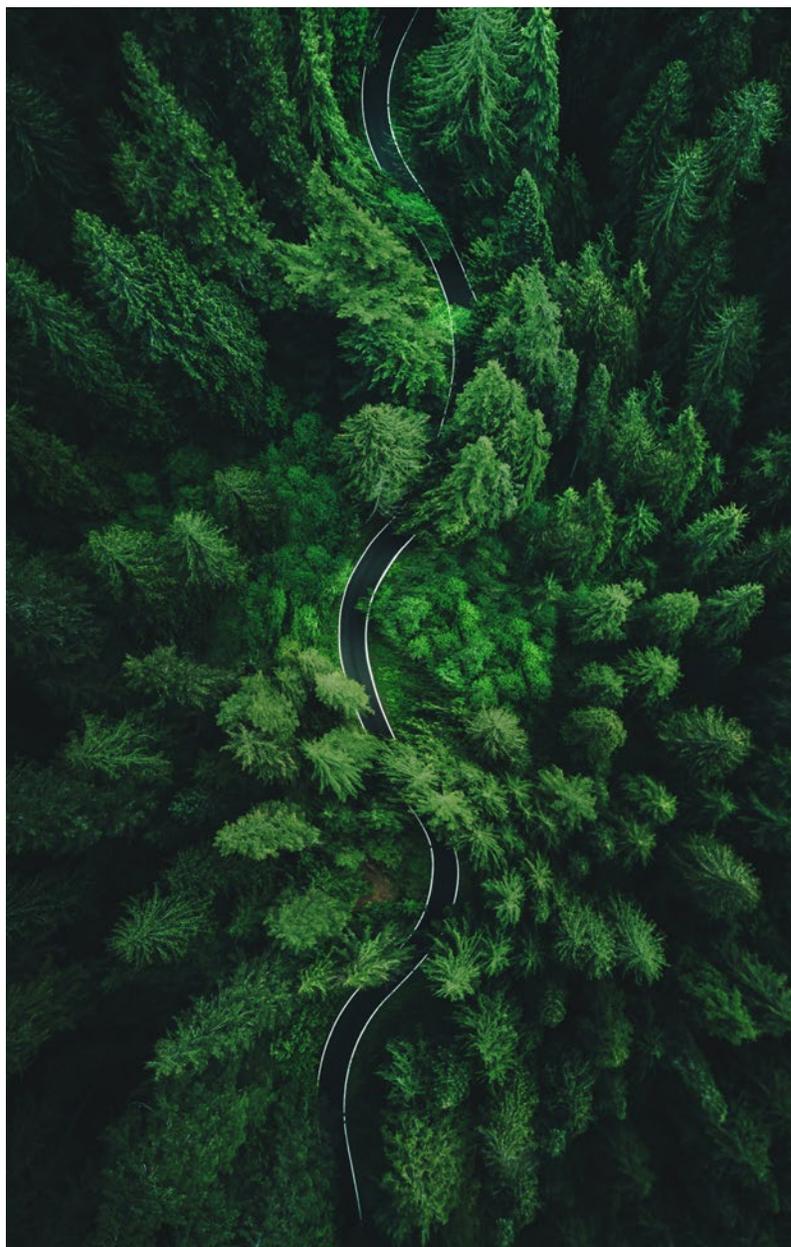
Notre mandat statutaire prévu par la loi favorise la viabilité financière à long terme du Régime de pensions du Canada (RPC) au profit de plusieurs générations de Canadiens.

Ce mandat exige qu'Investissements RPC aide le RPC à s'acquitter de ses obligations envers les cotisants et les bénéficiaires, à maximiser le rendement tout en évitant des risques de perte indus et à gérer la caisse dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires. L'accent mis sur les rendements obtenus et la gestion prudente du risque soutiennent la pérennité du RPC. L'intégration de facteurs comme les changements climatiques et la transition vers l'atteinte de zéro émission nette dans notre processus décisionnel nous aidera à créer de la valeur durable.

Nous croyons que la transition optimale vers une économie à zéro émission nette – une économie qui élimine le plus d'émissions de GES des opérations, tout en cherchant des occasions qui créent de la valeur pour la société et ses parties prenantes – est influencée par l'interaction entre la réglementation, le progrès technologique, le comportement futur des clients et des entreprises, les coûts de réduction et les prix du carbone.

Nous entrevoyons de puissantes forces convergentes qui accéléreront le passage à zéro émission nette, notamment des politiques réglementaires plus strictes, en particulier dans les plus grandes économies du monde; une éducation environnementale croissante transformant le comportement des ménages; des changements dans les pratiques des entreprises, en réponse aux pressions exercées par la réglementation et les parties prenantes; et des innovations technologiques découlant de l'ingéniosité humaine.

Afin d'obtenir le soutien des parties prenantes (y compris les employés, les investisseurs, les clients et les collectivités) et gérer le risque climatique, les entreprises chercheront de plus en plus à surpasser les plans de transition de leurs pairs. Elles attireront des capitaux en mettant au point et en déployant de nouvelles technologies contribuant à atténuer les changements climatiques.



Les forces qui accélèrent la trajectoire mondiale vers zéro émission nette



Les entreprises de premier plan devront devancer leur secteur dans leur transition.

Les trajectoires seront différentes d'un secteur de l'économie à l'autre et évolueront en fonction de la réglementation, de l'innovation et des prix du carbone.



Les capitaux afflueront vers les chefs de file des secteurs pour financer l'innovation. Nous recherchons des sociétés de tous les secteurs qui favorisent et démontrent des innovations et des pratiques de réduction des émissions de carbone susceptibles, selon nous, de maximiser les rendements, que ces innovations et pratiques visent des gains d'efficacité ou passent par les énergies renouvelables, les technologies de capture et de stockage du carbone ou encore l'alimentation, l'immobilier et le transport durables.



Les investisseurs seront non seulement des fournisseurs de capitaux, mais aussi des partenaires. Compte tenu de notre expertise, de nos ressources et de notre expérience dans la gestion d'un portefeuille mondial très diversifié, nous pouvons apporter une contribution solide aux sociétés en les aidant à concevoir des stratégies de transition et à déceler des occasions d'innovation.



Les marchés financiers sont un puissant levier. Des mécanismes de marché seront mis en place afin de fixer un prix de compensation pour le carbone qui servira de référence pour récompenser les mesures de réduction et pénaliser les émissions.



Les conseils d'administration ont une responsabilité à assumer. Il incombe aux conseils d'administration de veiller à ce que leur équipe de direction élabore des stratégies à long terme visant à gérer les risques et les occasions liés au climat. Nous attendons des sociétés qu'elles produisent des rapports sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pertinents au regard de leur secteur d'activité et de leurs décisions de placement. Nous appuyons et défendons publiquement l'harmonisation de ces rapports avec les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).



Les propriétaires actifs auront une influence. Nous n'appuierons pas la reconduction du mandat des administrateurs quand nos attentes en matière de veille climatique ne sont pas satisfaites. En tant que gestionnaire actif, nous sommes prêts à prendre des décisions de vente prudentes lorsque nous concluons que les sociétés risquent de nuire de façon permanente à la valeur pour les actionnaires.

Comment Investissements RPC compose avec la transition de l'économie dans son ensemble à titre de propriétaire actif.

Nos principes relatifs aux changements climatiques nous aident à éclairer nos décisions afin que nous puissions exécuter notre mandat dans un contexte d'intensification des risques et des occasions liés au climat en soutenant la transition de l'économie dans son ensemble vers la durabilité.

Principe 1 : investir de façon à opérer une transition économique globale qui est nécessaire en raison des changements climatiques.

Par sa structure, Investissements RPC peut saisir les occasions sans précédent liées aux changements climatiques au sein de l'ensemble de l'économie. En avril 2021, nous avons formé le groupe Énergie durable (ED) afin d'unir nos savoir-faire en matière d'énergies renouvelables, d'énergies conventionnelles et de nouvelles solutions de technologies et de services. Le groupe ED fournit des capitaux afin de saisir les occasions croissantes qui se présentent sur le marché à mesure que le secteur de l'énergie évolue et que la demande mondiale d'électricité augmente, en particulier pour les énergies de remplacement à faible teneur en carbone. Notre groupe Énergie durable a investi plus de 20 milliards de dollars dans le secteur mondial de l'énergie; au cours des deux dernières années seulement, nous avons plus que doublé nos investissements dans les énergies renouvelables, qui sont passés de 3 milliards à 8 milliards de dollars.

Au sein du groupe, notre équipe Innovation, technologies et services recherche des investissements dans des sociétés en démarrage en lien avec l'évolution énergétique. Un ajout récent au portefeuille Innovation, technologies et services est notre investissement dans Carbon America, le premier concepteur de captage et de stockage de carbone à intégration verticale aux États-Unis à déployer et à investir dans des projets commerciaux ainsi qu'à accroître sa technologie exclusive. De même, en 2019, notre équipe Placements thématiques a lancé sa stratégie axée sur les occasions liées aux changements climatiques afin de repérer les sociétés qui réagissent aux changements environnementaux physiques, aux changements réglementaires et technologiques et à l'évolution des préférences des consommateurs. Perfect Day, une société qui a été la pionnière de nouvelles façons de produire des protéines laitières sans les émissions de GES des troupeaux laitiers, est l'un des nombreux investissements dans le portefeuille de placement thématique axé sur les occasions liées aux changements climatiques.

De plus, au 30 juin 2021, notre portefeuille immobilier comprend 403 immeubles écologiques certifiés ou précertifiés dans 27 pays.

Nous saisissons les occasions liées aux changements climatiques dans toutes les catégories d'actif

Notre stratégie de placement diversifiée, notre portée et notre capital patient nous offrent la souplesse nécessaire pour investir dans toutes les catégories d'actif et dans tous les types d'occasions liées aux changements climatiques. Nos placements liés au climat couvrent des stratégies de placement dans l'ensemble de la caisse. Quelques exemples :

Notre portefeuille Actions fondamentales, Asie inclut un placement dans ReNew Power, chef de file dans la conception et l'exploitation des énergies renouvelables en Inde engagé dans la production d'énergies propres tirées de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire, de l'hydroélectricité et des installations d'énergie solaire sur les toits. En date de novembre 2021, ReNew Power possédait un portefeuille totalisant une puissance de 10,3 GW, dont environ 7 GW a été commandé.

Parmi les sociétés de notre portefeuille Actions fondamentales à gestion active se trouve la société danoise Ørsted, qui constitue le plus important exploitant d'éoliennes en mer au monde et qui est dotée d'une puissance installée de 7,6 GW. C'est également un promoteur, un constructeur et un exploitant de parcs éoliens terrestres, de parcs solaires, d'installations de stockage d'énergie et d'usines de bioénergie. En 2021, la société a annoncé qu'elle s'est associée à Yara, chef de file mondial de la production d'engrais, pour concevoir un projet novateur visant à remplacer l'hydrogène issu de combustibles fossiles par de l'hydrogène renouvelable dans la production d'ammoniaque verte, projet qui pourrait éliminer plus de 100 000 tonnes de CO₂ par année.



PREMIÈRE CAISSE DE RETRAITE AU MONDE À ÉMETTRE UNE OBLIGATION VERTE

Notre première obligation verte, émise en 2018, a fait l'objet d'une sursouscription de l'ordre de 100 %, ce qui met en évidence un appétit croissant pour les actifs verts. Nous avons franchi un nouveau jalon en janvier 2019 avec la première vente d'une obligation verte libellée en euros émise par un gestionnaire de caisse de retraite. Au 30 juin 2021, nous avons émis des obligations vertes libellées dans quatre monnaies différentes (AUD, CAD, EUR et USD) et nous avons six obligations vertes en circulation totalisant plus de 5 G\$. Les émissions vertes constituent une source de financement additionnelle nous permettant de faire des placements à long terme admissibles en vertu de notre cadre de référence pour les obligations vertes. Le cadre détermine quels projets sont admissibles au produit des obligations vertes et, en date d'octobre 2021, il comprend les énergies renouvelables (éolienne et solaire), les immeubles écologiques (certifiés LEED Platine), le transport propre ou sobre en carbone et propre et l'efficacité énergétique.

Principe 2 : faire évoluer notre stratégie à mesure qu'émergent des solutions de transition et des normes mondiales en matière de décarbonation.

La viabilité environnementale de nos placements est de plus en plus importante pour la viabilité financière de la caisse du RPC. Il s'ensuit que le rendement du portefeuille que nous gérons dépend en partie de sa transition vers une économie résiliente aux changements climatiques et de notre capacité à nous adapter au contexte en évolution. Dans cette optique, nous contribuons à l'établissement de normes mondiales qui favorisent la réduction des émissions de GES à l'échelle de l'économie et la divulgation de l'information propre à chaque société sur la voie vers zéro émission nette.

Pour prendre de meilleures décisions de placement, nous préconisons depuis longtemps une plus grande transparence de la part de toutes les sociétés et une normalisation de l'information publiée sur les facteurs ESG, y compris au moyen de notre participation à titre de l'un des deux seuls gestionnaires de caisse de retraite mondiaux représentés au sein du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

De plus, nous croyons qu'il est temps de passer d'une perspective théorique descendante sur ce qui devrait être fait dans tous les secteurs à une perspective ascendante sur les mesures que les entreprises peuvent prendre aujourd'hui pour réduire leurs émissions. Afin de faciliter ce processus, nous avons proposé un cadre et un modèle normalisé pour mesurer la capacité des organisations à réduire leurs émissions de GES. Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur cette approche proposée en matière de rapports sur la transition, laquelle est utile pour la prise de décision, cohérente et vérifiable.

Dans la mesure où nous investissons massivement sur les marchés mondiaux, nous continuons également de plaider pour des améliorations à l'échelle du système, notamment en exerçant notre droit de vote pour soutenir des initiatives liées à la diversité des conseils d'administration, à la gouvernance, aux droits de la personne et aux changements climatiques.



L'AVENIR DES RAPPORTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Investissements RPC propose l'adoption par le marché d'un cadre de communication de l'information qui obligerait les sociétés à prévoir leur capacité à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce cadre d'évaluation de la capacité de réduction aiderait à combler des lacunes importantes en matière d'information pour les conseils d'administration, les dirigeants, les organismes de réglementation et les investisseurs au sujet de la capacité d'une société à réduire ses émissions de GES. Nous invitons toutes les parties intéressées à se joindre à nous pour accélérer le virage vert de notre économie en nous aidant à peaufiner cette proposition et à exploiter son potentiel de devenir une approche utile à la prise de décision, cohérente et vérifiable en matière de rapports sur la transition. Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur ce cadre proposé.



CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE NORMES MONDIALES EN MATIÈRE DE DIVULGATION LIÉE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En tant que l'une des deux seules caisses de retraite mondiales représentées au sein du Groupe, nous continuons de soutenir la mise en œuvre des recommandations qui en émanent à titre de normes du secteur pour la divulgation des renseignements liés au climat. De même, notre chef de l'investissement durable représente Investissements RPC au sein du groupe consultatif des investisseurs sur les normes du SASB. Les normes du SASB guident la divulgation de renseignements financiers importants sur la durabilité par les sociétés à leurs investisseurs. Le groupe est composé de professionnels en placement chevronnés de plus de 50 gestionnaires d'actifs mondiaux qui se sont engagés à améliorer la gestion et la communication de l'information liées aux facteurs ESG.

Investissements RPC est également membre du Groupe de travail sur le renforcement des marchés volontaires du carbone (TSVCM), une initiative mondiale du secteur privé qui vise à développer des marchés volontaires de crédits carbone solides, transparents et liquides à l'appui des objectifs d'atteinte de zéro émission nette. Étant donné l'importance d'un incitatif économique pour catalyser et soutenir les activités de transition, nous considérons cette initiative comme une occasion en or d'avoir une solution menée par le marché.

Principe 3 : tirer parti de notre influence pour créer de la valeur et atténuer le risque.

Les changements climatiques sont devenus une préoccupation cruciale des conseils d'administration à l'échelle mondiale et sont au cœur de notre approche en matière de propriété active. Nous nous engageons à soutenir les sociétés de notre portefeuille alors qu'elles repèrent et atténuent les risques climatiques.

À titre de propriétaire actif, nous cherchons à évaluer en profondeur les stratégies des sociétés en matière de changements climatiques et intégrons les résultats dans nos évaluations et nos stratégies de gestion d'actifs courantes. Bon nombre des sociétés de notre portefeuille qui sont de grands émetteurs de carbone se sont déjà engagées à parvenir à un bilan neutre en carbone, et nous les soutenons dans cette démarche. Toutefois, la carboneutralité n'est qu'une partie de la trajectoire d'une société vers un bilan neutre en carbone.

Nous faisons connaître l'attente claire que nous avons envers les conseils d'administration, à savoir qu'il est de leur responsabilité d'identifier et de surveiller les risques climatiques et de faire suivre à l'entreprise un parcours de transition approprié. Il nous incombe de tenir ces conseils responsables de ces risques, et c'est ce que nous faisons. Nos importantes participations actives dans de nombreuses sociétés nous permettent d'exprimer directement notre point de vue à la direction et aux administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions. De plus, l'exercice de notre droit de vote est l'un de nos leviers les plus efficaces pour inciter les conseils à assumer cette responsabilité et à susciter des changements.



ÉVALUER LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT AVANT D'INVESTIR

Les changements climatiques ont forcé les investisseurs prudents à se protéger contre les risques climatiques, ce qui rend les données liées à ce risque plus importantes. Depuis 2019, nous évaluons quantitativement les impacts liés aux changements climatiques dans nos placements individuels les plus importants, tant sur les marchés publics que privés. De plus, nous exigeons de nos commandités et de nos gestionnaires externes qu'ils fournissent des renseignements sur les facteurs ESG au début de chaque nouveau placement privé pertinent et nous effectuons un suivi chaque année pour obtenir des mises à jour sur tous les enjeux touchant les facteurs ESG qui ont une incidence sur nos thèses de placement.



SENSIBILISER LES CONSEILS D'ADMINISTRATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nos [Principes et directives de vote par procuration](#) indiquent clairement que nous pouvons conclure qu'un conseil d'administration n'agit pas dans l'intérêt d'une société lorsqu'il ne fait pas preuve d'une surveillance adéquate des risques et des occasions liés au climat. Dans le cas des sociétés qui présentent le plus de risque relativement aux changements climatiques dans notre portefeuille d'actions cotées en bourse et dont les conseils d'administration n'ont pas pris en compte adéquatement les répercussions physiques et liées à la transition des changements climatiques, nous voterons contre la reconduction du mandat du président du comité responsable de la surveillance des risques liés aux changements climatiques (ou d'un comité équivalent approprié). Nous envisagerons d'appliquer cette pratique de vote à l'ensemble du comité de gestion du risque ou d'un comité équivalent, au président du conseil d'administration et à l'ensemble du conseil d'administration, lorsque nous constaterons une inaction dans ce domaine au cours des prochaines années. Nous indiquons le nombre de sociétés pour lesquelles nous votons activement en défaveur dans le cadre de cette nouvelle politique de vote sur les changements climatiques dans notre [Rapport sur l'investissement durable](#). Nous avons mis en place notre politique de vote sur les changements climatiques en mars 2021.

AU 30 JUIN 2021 :

42 sociétés pour lesquelles nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité des risques (ou d'un comité équivalent)

CE QUI A ENTRAÎNÉ :

53 voix contre les administrateurs

17 sociétés pour lesquelles notre mobilisation a donné lieu à des engagements importants et à des améliorations en matière de divulgation et de pratiques liées aux changements climatiques

Lorsque nous concluons qu'une société risque de nuire de façon permanente à sa valeur, nous prenons la décision de placement qui s'impose. C'est la base de la gestion active, le fondement même de notre stratégie. Il est essentiel, pour bon nombre de nos décisions de placement, d'identifier les risques et les occasions associés à l'évolution de l'énergie. Nous cherchons à investir dans des sociétés bien placées pour innover et soutenir la transition vers zéro émission nette. La trajectoire vers zéro émission nette ne sera pas linéaire; les innovations peuvent modifier les transitions. Dans cette optique, nous continuerons de mettre à jour nos [Principes et directives de vote par procuration](#).

Principe 4 : appuyer une transition responsable fondée sur nos principes et notre expertise en matière de placement.

La probabilité d'atteindre les objectifs mondiaux d'atteinte de zéro émission nette sera considérablement améliorée si l'ingéniosité, l'expertise et les ressources des sociétés existantes, y compris certains grands émetteurs actuels, sont conservées dans notre boîte à outils mondiale. Notre capacité à prendre d'importantes participations dans des sociétés et à les conserver à long terme nous donne des outils supplémentaires pour soutenir la transition vers zéro émission nette dans son ensemble et générer des rendements supérieurs à long terme. Ces placements axés sur le long terme parmi tous les secteurs nous aident aussi à recueillir des données importantes que nous pouvons appliquer à l'ensemble de notre portefeuille. Nous apprenons de nos sociétés en portefeuille, qui, à leur tour, sollicitent notre point de vue.

Chez Investissements RPC, nous sommes d'avis que le désinvestissement généralisé des sociétés pétrolières et gazières qui ne tiennent pas compte des considérations de placement implique de perdre notre capacité de soutenir l'évolution énergétique et d'exercer une influence constructive au moyen d'un engagement percutant. Pourtant, l'inaction n'est pas une option. C'est pourquoi nous utilisons notre influence pour encourager les sociétés à élaborer des stratégies de transition viables.

À mesure que la transition progressera, nous nous attendons à ce que de nombreuses sociétés à fortes émissions innovent avec de nouvelles technologies plus vertes et soutiennent ce virage sur plusieurs décennies. Nous sommes d'avis qu'il est primordial d'aider les sociétés essentielles à fortes émissions à se décarboniser pour lutter contre les changements climatiques et que le fait de les aider à s'adapter avec succès à l'évolution de l'économie vers un avenir sobre en carbone permettra de préserver et de générer de la valeur pour les investisseurs patients à long terme comme Investissements RPC. Par conséquent, nous avons récemment présenté une nouvelle approche de placement qui vise à repérer des occasions intéressantes, ainsi qu'à financer et à soutenir les sociétés qui s'engagent à créer de la valeur en réduisant leurs émissions au fil du temps, d'une manière qui cadre avec l'horizon temporel d'Investissements RPC. Même si nous sommes confrontés à de fortes émissions aujourd'hui, nous croyons que certaines sociétés peuvent opérer une transition rentable à moyen et à long terme en conjuguant adéquatement leur direction, leurs responsabilités, l'innovation et les capitaux. Pour en savoir plus sur notre nouvelle approche de placement en matière de décarbonisation, cliquez [ici](#).

La séquestration des émissions de carbone au moyen de la technologie de captage, d'utilisation et de stockage du carbone est un exemple du type d'innovation qui offre un potentiel énorme pour permettre une telle transition. Nous investissons dans le plus important projet de technologie de captage, d'utilisation et de stockage du carbone au Canada par l'intermédiaire de Wolf Midstream, une société en portefeuille détient le réseau Alberta Carbon Trunk Line. Dans le cadre de ce projet à grande échelle, jusqu'à 14,6 millions de tonnes de CO₂ peuvent être transportées par année, soit l'équivalent de capter le CO₂ de plus de 3 millions de voitures en Alberta.



INVESTIR DANS LES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES

Nous tenons compte de l'incidence des avancées technologiques au sein du secteur de l'énergie dans le cadre de nos décisions de placement. Par exemple, nous investissons de plus en plus dans des sociétés qui profiteront de l'amélioration de la technologie des batteries et de la croissance de la demande découlant de l'électrification des voitures. Sila Nanotechnologies, une société de notre portefeuille de placements thématiques, se spécialise dans la conception et la fabrication de matériaux anodiques en silicium qui améliorent considérablement l'efficacité des batteries utilisées dans les automobiles et les appareils électroniques.

Principe 5 : rendre compte de nos actions, de leurs répercussions et des émissions de notre portefeuille.

L'évaluation de l'ampleur des émissions de notre portefeuille et de leur trajectoire future exige une grande transparence de la part des sociétés dans lesquelles nous investissons. C'est pourquoi nous travaillons avec les sociétés afin d'améliorer la quantité, la qualité et la comparabilité des informations qu'elles fournissent sur le climat en préconisant une harmonisation élargie avec les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Nous effectuons une analyse pour définir et mesurer les émissions de GES à l'échelle de la caisse, afin que nos parties prenantes soient en mesure d'évaluer facilement où elle en est. En ce qui concerne notre empreinte carbone, nous ne nous attendons pas à des baisses linéaires sur 12 mois,³ mais plutôt à une baisse absolue sur des décennies.

Nous continuerons de produire des rapports conformes aux lignes directrices actuelles du GIFCC. Dans le cadre de ceux-ci, nous continuerons de faire état de la moyenne pondérée de l'intensité de carbone et l'empreinte carbone, en mesurant l'intensité de carbone de notre portefeuille de placement et la quantité d'émissions de carbone générée par million de dollars de valeur du portefeuille, respectivement.

Au 30 juin 2021, la moyenne pondérée de l'intensité de carbone et l'empreinte carbone de la caisse étaient estimées à 148 tonnes par million de dollars de revenus et à 51 tonnes par million de dollars investis, respectivement.⁴ Il est important de noter que ces mesures sont fondées sur les émissions de carbone déclarées par les sociétés de notre portefeuille et sont aussi sensibles aux mesures financières, comme la valeur marchande et les revenus. Les fluctuations de ces mesures financières peuvent avoir une incidence importante sur les variations réelles des émissions déclarées au cours d'une année donnée. De plus, si nous repérons des occasions à court terme d'investir dans un secteur à forte intensité de carbone dans le but de soutenir sa transition tout en générant des rendements supérieurs pour les bénéficiaires, les mesures de carbone peuvent tout aussi bien fluctuer à court terme, mais s'améliorer à long terme.

Consultez notre [Rapport sur l'investissement durable](#) pour obtenir la liste complète de nos mesures relatives à l'empreinte carbone. Les mesures et les méthodologies propres aux enjeux climatiques et à l'atteinte de zéro émission nette continuent d'évoluer, et de nouveaux outils voient le jour régulièrement. Nous continuerons de surveiller les progrès dans ce domaine et envisagerons d'adopter de nouvelles mesures ou méthodologies, le cas échéant.

Pour en savoir plus sur l'approche d'Investissements RPC en matière d'énergie, de climat et d'environnement, veuillez consulter notre [Rapport sur l'investissement durable](#).

3. Selon notre propriété en capital à long terme et mesurée en tonnes de CO₂ par million de dollars investis.

4. Ces données sont basées sur les émissions de GES de portée 1 et 2 de l'ensemble de la caisse pour les titres non gouvernementaux, et notre mesure de l'empreinte carbone est fondée sur notre propriété en capital à long terme.